2ème chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 05/12/2025

Page: 1/7

Date: 14/11/2025

tenue sous la présidence de Monsieur GAYRARD, assisté(e) de Madame Pater et Madame BOURJADE, Conseillers En présence de Madame SARRAUTE, Rapporteure publique Madame ALBARET, Greffière

01)	DOSSIER N° 2304280	RAPPORTEUR:	Madame Agnès BOURJADE	
Titre de l'affaire	DEMANDE EN ANNULATION DE LA DECISION DU 29 JUIN 2023 DE DECISIONS DU 22 ET 30 MAI 2023 REFUSANT L'APPLICATION DE INJONCTION DU CENTRE HOSPITALIER DE NARBONNE D'ETUDII AU BENEFICE DE LA GRATUITE DES PRODUIT PHARMACEUTIQU	L'ARTICLE L.722-1 ER A NOUVEAU LA	DU CODE GENERAL DE LA FONCTION PUBLIQUE ET EN	
	Nom des parties	Représentants	des parties	
Demandeur	Madame Y	Madame Y		
Intervenant	SYNDICAT CFDT SANTÉ SOCIAUX 11	Sige Jean Jérôm	e	
Défendeur	CENTRE HOSPITALIER DE NARBONNE	SELARL LYSIS AVOCATS		
02)	DOSSIER N° 2304024	RAPPORTEUR:	Madame Agnès BOURJADE	
Titre de l'affaire	Annulation de la décision explicite de rejet du 22 juin 2023/ saisie a tiel	s détenteur pour re	couvrement créance impot sur le revenus 2018 banque boursorama	
	Nom des parties	Représentants	des parties	
Demandeur	Monsieur X	SELARL PHILIP	PE MORISSET (Cour)	
Défendeur	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'HERAULT			

2ème chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 05/12/2025

Page: 2 / 7

Date: 14/11/2025

03)	DOSSIER N° 2304025	RAPPORTEUR:	Madame Agnès BOURJADE
Titre de l'affaire	Annulation de la décision explicite de rejet du 22 juin 2023/ saisie a tie	rs détenteur pour re	couvrement créance impot sur le revenus 2018 banque postale
	Nom des parties	Représentants	des parties
Demandeur	Monsieur X	SELARL PHILIP	PE MORISSET (Cour)
Défendeur	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'HERAULT		
04)	DOSSIER N° 2304026	RAPPORTEUR:	Madame Agnès BOURJADE
itre de l'affaire	Annulation de la décision explicite de rejet du 22 juin 2023/ saisie a tie générale	rs détenteur pour re	couvrement créance impot sur le revenus 2018 banque société
	Nom des parties	Représentants	des parties
Demandeur	Monsieur X	SELARL PHILIP	PE MORISSET (Cour)
Défendeur	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'HERAULT		
05)	DOSSIER N° 2104565	RAPPORTEUR:	Madame Agnès BOURJADE
itre de l'affaire	'affaire RESPONSABILITE HOSPITALIERE - DEMANDE D'INDEMNISATION AU TITRE DU DECES DE M. X SURVENU SUITES D'UN INFECTION NOSOCOMIALE (COVID19) AU SEIN DU CENTRE HOSPITALIER PERPIGNAN		
	Nom des parties	Représentants	des parties
Demandeur	Monsieur ou Madame Y	Maître CACCIAP	AGLIA Marie
	Madame X	Maître CACCIAP	AGLIA Marie
	Madame Z	Maître CACCIAP	AGLIA Marie
Défendeur	CENTRE HOSPITALIER DE PERPIGNAN	SCP PHILIPPE C	GRILLON
	MSA GRAND SUD	directeur	
		DELA ODANOE	ET FITOUSSI AVOCATS

Demandeur

Défendeur

Monsieur X

L'HERAULT

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE

2ème chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 05/12/2025

Page: 3 / 7

Date: 14/11/2025

10 heures 15

06)	DOSSIER N° 2104566	RAPPORTEUR: Madame Agnès BOURJADE	
Titre de l'affaire	RESPONSABILITE HOSPITALIERE - DEMANDE D'INDEMNISATION AU TITRE DU DECES DE M. X SURVENU SUITES D'UNE INFECTION NOSOCOMIALE (COVID19) AU SEIN DU CENTRE HOSPITALIER PERPIGNAN		
	Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame X	Maître CACCIAPAGLIA Marie	
	Monsieur Y	Maître CACCIAPAGLIA Marie	
	Madame Z	Maître CACCIAPAGLIA Marie	
	Monsieur V	Maître CACCIAPAGLIA Marie	
Défendeur	CENTRE HOSPITALIER DE PERPIGNAN	SCP PHILIPPE GRILLON	
	ONIAM	DE LA GRANGE ET FITOUSSI AVOCATS	
	MSA GRAND SUD	directeur	
07)	DOSSIER N° 2302063	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Philippe GAYRARD	
Titre de l'affaire	DEMANDE EN REMBOURSEMENT DE LA COTISATION	FONCIERE DES ENTREPRISES 2021 - ACTIVITE D'ARTISTE TATOUEUR	
	Nom des parties	Représentants des parties	

Maître LEON-AGUIRRE Juan Carlos (Cour)

2ème chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 05/12/2025

Page: 4/7

Date: 14/11/2025

08)	DOSSIER N° 2305830	RAPPORTEUR:	Madame Agnès BOURJADE
Titre de l'affaire	Requête en annulation de la décision du Centre hospitalier de Narboni au terme de laquelle il est proposé à X une indemnisation partielle de o préjudices pourtant retenus par la Commission de concialiation et d'ind du centre hospitalier de Narbonne	certains postes de p	réjudices et une fin de non-recevoir pour d'autres postes de
	Nom des parties	Représentants	des parties
Demandeur	Madame X	SELARL VINCKE	EL - ARMANDET - LE TARGAT - BARAT BAIER
Défendeur	CENTRE HOSPITALIER DE NARBONNE	ABEILLE & ASSO	DCIES AVOCATS
	CPAM DE L'HÉRAULT		
09)	DOSSIER N° 2301208	RAPPORTEUR:	Monsieur Jean-Philippe GAYRARD
Fitre de l'affaire	faire Demande en décharge des rappels de cotisations d'impôt sur le revenu, de prélèvements sociaux et des pénalités correspondantes a et 2019 suite à une vérification de comptabilité dans le cadre d'un contrôle sur pièces		sociaux et des pénalités correspondantes au titre des années 2018
	Nom des parties	Représentants	des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître ROCA Da	vid
Défendeur	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'HERAULT		
10)	DOSSIER N° 2303224	RAPPORTEURE:	Madame Brigitte Pater
Titre de l'affaire	IR / BIC (2011 à 2019) & TVA (2011 à 2019) / Contre la décision en da afférentes.	ate du 16/03/2023, c	ontestation des cotisations supplémentaires et des pénalités
	Nom des parties	Représentants	des parties
Demandeur	Madame X	CABINET D'AVO	CATS PHILIPPE BLAIN

2ème chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 05/12/2025

Page : 5 / 7

Date: 14/11/2025

11)	DOSSIER N° 2306991	RAPPORTEURE:	Madame Brigitte Pater
Titre de l'affaire	Taxe Plus-Value suite Cession d'un immeuble - AUDE (2020) - Contre de la plus-value immobilière.	e la décision en date	e du 21/09/2023 sur la prise en compte du justificatif pour le calcul
	Nom des parties	Représentants	des parties
Demandeur	SCI X	CABEE STÉPHA	NE
Défendeur	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'HERAULT		
12)	DOSSIER N° 2302126	RAPPORTEUR:	Madame Agnès BOURJADE
Titre de l'affaire	IS et TVA 2017 à 2020 agence immobilière		
	Nom des parties	Représentants	des parties
Demandeur	SASU X	Maître MAUREL	Franck
Défendeur	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'HERAULT		
13)	DOSSIER N° 2302407	RAPPORTEURE:	Madame Brigitte Pater
Titre de l'affaire	B IR (2017-2018-2019) - VC (01/2017 au 31/12/2019) - RECONSTITUTION DES BASES D'IMPOSITION DU BENEFICE AGRICOLE DU GAEC X au titre des années (2017-2018-2019).		IMPOSITION DU BENEFICE AGRICOLE DU GAEC X au
	Nom des parties	Représentants	des parties
Demandeur	Monsieur X	SCP ALCADE &	ASSOCIES (Cour)
Défendeur	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'HERAULT		

2ème chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 05/12/2025

Page: 6 / 7

Date: 14/11/2025

14)	DOSSIER N° 2302408	RAPPORTEURE:	Madame Brigitte Pater
Titre de l'affaire	IR (2017-2018-2019) - VC (01/2017 au 31/12/20219) - RECONSTITUTION des années (2017-2018-2019).	JTION DES BASES	D'IMPOSITION DU BENEFICE AGRICOLE DU GAEC X au
	Nom des parties	Représentants	des parties
Demandeur	Monsieur et/ou Madame X	SCP ALCADE & /	ASSOCIES (Cour)
Défendeur	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'HERAULT		
15)	DOSSIER N° 2303076	RAPPORTEURE:	Madame Brigitte Pater
Titre de l'affaire	Annuler le refus opposé à la demande indemnitaire du 17 février 2023		
	Nom des parties	Représentants	des parties
Demandeur	Mme X	SCP DILLENSCH	INEIDER AVOCATS (Cour)
Défendeur	CENTRE HOSPITALIER DE SAINT PONS DE THOMIERES	SELARL HORTU	S AVOCATS (Cour)
16)	DOSSIER N° 2306586	RAPPORTEURE:	Madame Brigitte Pater
Titre de l'affaire	TASCOM (2020,2021,2022) Contre la décision en date du 31/10/2023 sur la demande de décharge partielle de la taxe.		décharge partielle de la taxe.
	Nom des parties	Représentants	des parties
Demandeur	SAS X	Maître FAURE Ju	lien (Cour)
	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE		

2ème chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 05/12/2025

Page: 7 / 7

Date: 14/11/2025

10 heures 15

17)	DOSSIER N° 2301349	RAPPORTEUR:	Monsieur Jean-Philippe GAYRARD	
Titre de l'affaire	re Demande en décharge des de l'imposition supplémentaire en matière d'impôt sur les revenus et de prélèvements sociaux au titre des années 2017, 2018 2019 du fait de l'appréhension de revenus distribués			
	Nom des parties	Représentants	s des parties	
Demandeur	Monsieur X	Monsieur X		
Défendeur	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'HERAULT			

Arrêté le 14/11/2025

Le vice-président du tribunal